

France : Des médicaments à base de cannabis médical pourraient être disponibles en 2025.

Compte Test - 2024-02-21 17:52:20 - Vu sur pharmacie.ma

D'après une note mise en ligne le 26 février par l'ANSM, la France prévoit la mise à disposition de médicaments à base de cannabis médical d'ici 2025. Il s'agit de traitements destinés principalement à la prise en charge de la douleur.

Cette mesure fait suite à une phase d'expérimentation entamée en 2021, impliquant plusieurs milliers de patients. Malgré les débats persistants autour du potentiel thérapeutique du cannabis, plusieurs pays, dont Israël, certains États américains et plusieurs nations européennes, autorisent déjà son usage à des fins médicales. En France, le gouvernement a ouvert la voie à l'autorisation du cannabis thérapeutique fin 2023, accordant à l'ANSM cinq ans pour valider les produits à base de cannabis sans attendre une éventuelle décision de l'Union européenne. Les médicaments à base de cannabis doivent recevoir l'approbation de l'ANSM d'ici le 31 décembre 2024 pour être disponibles en 2025.

La période d'expérimentation actuelle, qui devrait se terminer en mars, sera prolongée afin de permettre aux patients inscrits avant le 27 mars 2024 de poursuivre leur traitement. Environ 3 000 patients auront participé à cette phase d'essai. Par ailleurs, l'ANSM a annoncé le retrait imminent des médicaments à base de fleurs de cannabis de l'expérimentation, encourageant les médecins à cesser de les prescrire progressivement. Les autres formes de médicaments à base de cannabis, comme les huiles ou les comprimés, restent disponibles.